

BREVET DE SURVEILLANT DE BAIGNADE

Encadrer et sécuriser les activités aquatiques

18/22 mars ou 10/14 juin 2024 code 356



Visées professionnelles

Contrairement à une idée reçue dans le secteur, l'organisation d'une activité, baignade ou « balnéothérapie », doit répondre à diverses obligations (surveillance, sécurité, encadrement, compétences, règles de l'art...).

Le BSB est l'une des réponses à l'obligation de moyens, exigée par la loi et l'éthique.

Ce stage ACTIF dépasse largement le contenu BSB pour aborder d'autres aspects : responsabilité, animation, pédagogie, confiance en soi, techniques de nages...

Personnes concernées et prérequis

Tous les personnels du secteur, soignants ou éducatifs, encadrant ou étant amené à encadrer des usagers dans l'eau, et soucieux de répondre à l'obligation de moyens et devoir de protection des usagers.

Depuis 2016, un contrôle continu des compétences est venu se substituer à l'examen final.

Ce stage se déroule désormais sur une formation continue de 35 heures.



Prérequis

- Savoir nager correctement (nager 200 m en continu).
- Avoir un mouvement de brasse efficace : ciseau de jambes notamment...

En cas d'échec, une 2e session est possible, avec le stage « recyclage BSB ».

Objectifs opérationnels

- Se préparer physiquement, techniquement et mentalement aux épreuves du BSB et les réussir...
- Savoir préparer et organiser une sortie baignade dans les règles de l'art...
- Savoir encadrer une activité aquatique et superviser une équipe d'animateurs pour ces activités.



Contenu

Secourisme PSC1 :

MCE (Massage cardiaque externe) et DAE (Défibrillateur automatique externe).

Sauvetage :

Prises de dégagement, remorquage de victime, sortie de l'eau, « Palme, Masque Tuba », Apnées.

Techniques de nage :

Éducatifs, Entraînement et Perfectionnement...

Pédagogie

Animer une séance, mettre en confiance, psychologie de la réussite...

Réglementations :

Loi, jurisprudences et recommandations dans les différents milieux aquatiques : piscines, lacs, mer, rivière...

Méthodes, moyens pédagogiques, dispositif d'évaluations

- Stage essentiellement pratique, en piscine pour les parties sauvetage, natation et secourisme.
- En salle pour les aspects techniques : réglementation et organisation de baignades.
- Au-delà de l'examen sont abordées les épreuves des diplômes supérieurs (BNSSA, DE JEPS Handisport, APSA).
- L'évaluation est continue à partir du Référentiel National (livret de Formation officiel de la FFSS).
- Chaque critère d'évaluation doit être supérieur à la note de 12/20.



Agrément

Ministère de la Jeunesse et des Sports et FFSS (Fédération Française de Sauvetage et Secourisme).

Note

Tenues de sport : maillots et bonnet de bain, claquettes, Palmes, Masque, Tuba, baskets.

Copie de la CNI, 1 Photo d'identité (photo scanner non autorisée) une grande enveloppe libellée.

1 Certificat médical avec mention « apte à la natation sauvetage » de moins de trois mois.



Animation

Olivier BENOIT, Master APS, DU management Médico-social, BEESAN, Coach, formateur ACTIF depuis 1994.

Éric PROUST, Pompier professionnel et Formateur en Secourisme

Les + de la formation

- Initiation au sauvetage en mer.
- Un stage valorisant et booster de motivation pour les salariés du secteur.
- Des apports en psychopédagogie et en méthodologie.
- Taux de réussite sur 5 ans = 99% (2018 à 2023)

